

26.11.2019 – 09:19 Uhr

## Une décision contestable de la commission des OPA met en danger 800 emplois chez Schmolz+Bickenbach en Suisse

Zürich (ots) -

Afin de sauver l'existence de SCHMOLZ+BICKENBACH, Swissmem soutient son recours auprès de la FINMA. En cas d'assainissement, le droit des OPA prévoit une dérogation à l'obligation de présenter une offre à tous les actionnaires. Dans l'intérêt des 800 emplois en Suisse, il est impératif que cette règle d'exception soit appliquée.

L'entreprise membre de Swissmem SCHMOLZ+BICKENBACH (S+B) lutte actuellement pour son existence et a un besoin urgent de nouveaux capitaux. Il est donc très réjouissant que le grand actionnaire suisse Martin Haefner ait accepté de financer une augmentation de capital massive et de sauver ainsi l'entreprise. Concrètement, il est question d'un investissement de 325 millions de francs, qui doit être approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 2 décembre 2019. Une augmentation de capital de CHF 325 millions est incontournable pour rembourser une obligation arrivant à échéance, réduire l'endettement et relancer S+B sur le marché des capitaux.

La loi stipule qu'un actionnaire important doit présenter une offre obligatoire à tous les autres actionnaires si la mesure de sauvetage dépasse la limite de participation de 33,3%. L'augmentation de capital indispensable en vue d'un assainissement financier de S+B dépasserait ce plafond de participation. La loi prévoit donc que, dans de tels cas, une dérogation à l'obligation de présenter une offre peut être accordée dans le cadre d'une restructuration. Sur cette base, M. Haefner a présenté une demande d'exception correspondante. S+B soutient cette demande. La commission des OPA l'a toutefois rejetée.

Compte tenu de la situation dramatique de S+B, il est incompréhensible pour Swissmem que l'application de l'exemption ait été refusée. Cela augmente le risque que l'entreprise de plus de 170 ans doive déclarer faillite dans un avenir prévisible, mettrait en danger 800 emplois en Suisse et environ 10 000 emplois dans le monde entier. En outre, des milliers de petits actionnaires perdraient leurs investissements.

Swissmem soutient le recours déposé par S+B. L'enjeu est de sauver l'entreprise et ses emplois. Swissmem attend de la FINMA, en tant qu'autorité de recours compétente, qu'elle approuve le recours et annule ainsi la décision contestable de la commission des OPA. Cela ouvrirait la voie à l'augmentation de capital prévue le 2 décembre 2019. L'aciérie à Emmenbrücke, qui connaît un grand succès au sein du groupe, pourrait ainsi voir l'avenir en toute sécurité.

Contact:

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande  
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77  
E-mail [p.cordonier@swissmem.ch](mailto:p.cordonier@swissmem.ch)

Ivo Zimmermann, Chef Communication  
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84  
E-mail [i.zimmermann@swissmem.ch](mailto:i.zimmermann@swissmem.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100837469> abgerufen werden.